

## Notre présence à vos côtés

Le samedi 10 Septembre, l'**UNAF ISERE** présente au TSF de Voiron pour l'assemblée générale des arbitres de district.

Félicitations aux arbitres ayant réussi leur test Werner Helsen.

Malgré les nombreux points à aborder du fait notamment des différentes modifications des lois du jeu, un temps de parole nous a été accordé. L'**UNAF ISERE** tient pour cela à remercier la Commission Des Arbitres.

Lors de cette intervention, Eric DOUVILLE, Trésorier de l'amical, est revenu sur les différents évènements organisés par l'**UNAF ISERE** au cours de la saison précédente, mais également sur nos partenaires qui vous accompagnent tout au long de la saison.

Un chèque de 200€ a également été remis à Thierry ANNE faisant suite aux incidents dont il a été victime.

## Actualité Nationale

Le 51ème Congrès National de l'UNAF aura lieu à Poissy (78) du 25 Mai au 28 Mai 2017.

	Prix du Congrès
Un Couple	450 euros
Une Personne (seule)	330 euros
Une personne (chambre partagée)	230 euros
Jeune Arbitre	190 euros

**Chaque participant à la possibilité de bénéficier d'une facilité de paiement en réglant chaque mois les sommes suivantes à compter du 10 septembre :**

	Sommes à régler chaque mois*
Un couple	90 euros
Une personne (seule)	66 euros
Une personne (chambre partagée)	46 euros
Jeune Arbitre	38 euros

\* Date des versements : 10 septembre 2016, 10 octobre 2016, 10 Novembre 2016, 10 Décembre 2016 et le 10 Janvier 2017. Les chèques seront débités le 14 de chaque mois.

Le moyen de transport pour se rendre à Poissy n'ayant pas été confirmés, les montants indiqués ci dessus ne tiennent pas compte des frais de transport.

Les règlements doivent être envoyés à : Jean-Luc GAILLARD, Les Bruyères 42460 VILIERIS ou bien à l'un de vos co-présidents d'amicale.

## Portrait

Chaque semaine découvrez le portrait d'un membre du nouveau comité directeur de votre amicale de l'Isère.

Cette semaine c'est : **Bastien PETERLE - 19 ans, Etudiant en Licence 2 de Chimie au DLST du campus de Grenoble et Secrétaire adjoint au Bureau de l'UNAF.**



### Pourquoi j'ai choisi d'être arbitre ?

Après avoir été joueur jusqu'en catégorie U15, j'ai décidé durant une année d'arrêter le football. L'année suivante, j'étais donc à la recherche d'une nouvelle activité sportive. Dans un premier temps intéressé par la pratique du rugby, l'opportunité m'a été offerte de devenir arbitre de football. En effet, le club de La Murette étant à la recherche d'officiels, j'ai choisi d'échanger le maillot vert de mon club contre un maillot noir. J'ai rapidement pris du plaisir à l'exercice de la fonction.

### Pourquoi j'ai choisi l'UNAF ?

J'ai décidé d'accepter la proposition qui m'a été faite durant le mois d'Août 2016 d'intégrer le bureau de l'UNAF en tant que secrétaire adjoint. La nouvelle composition de l'UNAF Isère a de nombreux projets dans le but de soutenir l'arbitrage au sein de notre département. A l'UNAF, je retrouve avant tout des valeurs que je partage tel que la passion pour l'arbitrage ou encore le plaisir d'échanger et de participer à de bons moments avec les arbitres.

### Mon meilleur souvenir :

En tant qu'arbitre, mon meilleur souvenir reste la Demi Finale de la coupe de l'Isère U15 que j'ai pu diriger. Cette rencontre opposait l'équipe de Rives à celle de Ruy Montceau. A la fin du temps réglementaire, les équipes étaient à égalité avec un score de 3-3. Ruy Montceau a finalement remporté la séance de tirs au but. Ils ont par la suite remporté la finale contre La Murette à Vezeronce.

L'UNAF Isère m'a elle aussi permise de garder de bon souvenirs, comme lors de la journée festive organisée le 26 Juin 2016 au stade de Billeu. Ce moment de convivialité était avant tout l'occasion d'échanger avec les arbitres présents à ce rendez vous

## Adhésions reçus

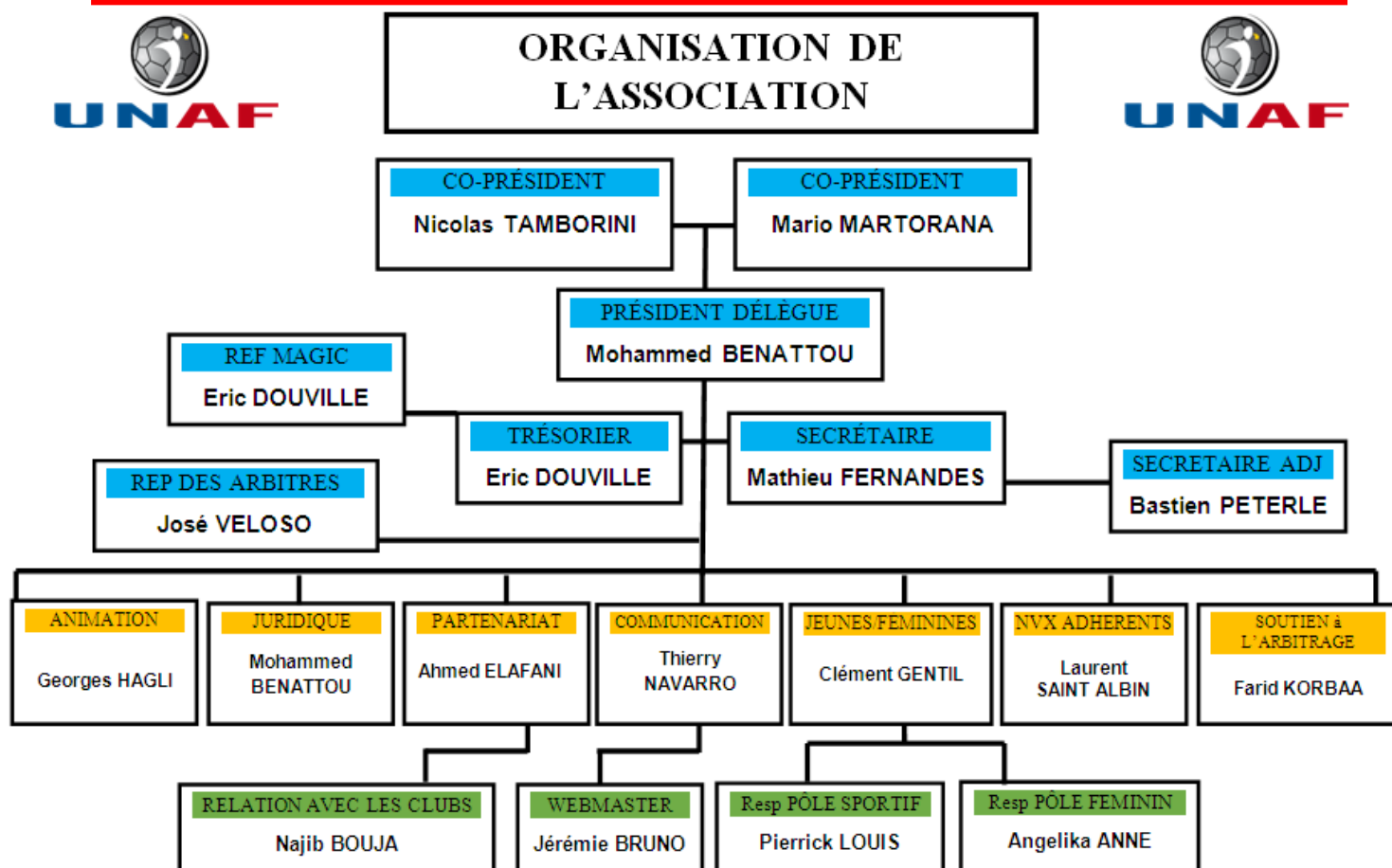
FERREIRA Jorge, ROYANNEZ Thomas, GIRARD-VEYRET Norbert, THEVENIN Cyril, GUELLOUT Boubaker, LE BLANC Camille, OMIR Fouad, GUILLOT Farah, KORBAA Farid, FERNANDES Carlos, BOIS Pierre-Yves, SORI Timothée, MORE Claude, GONCALVES José-Manuel, AKYUREK Mustafa, LEFEBVRE Kilian, BERNARD-BRET Timothée, BESSAOUD Amar, MAURIES Pierre, GARNIER Rodolphe, CHAARI Hassen, TREVISAN Ludovic, TREVISAN Axel, LOUIS Pierrick, LOUIS Janick, AKHARRAZ Brahim, BERNARD-BRET Philippe, BEDAR Nadir, CHAMPOLEVIER Lucas, CARRERE Stéphane, BOUSSOUF Mohamed, PARVEDY Thierry.

## L'organisation de votre section départementale

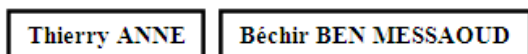
### Les membres élus / Mandat 2016 – 2020 :

Tous les membres du nouveau comité directeur de votre association sont à votre entière disposition pour :

- Une demande de renseignement
- Être à votre écoute
- Vous, faire découvrir l'UNAF
- Être votre soutien, un accompagnement
- Vous, inscrire à des animations
- A votre service...



Le Conseil d'Administration :



Vice Président délégué à ...  
 Conseiller délégué à ...

## L'UNAF Isère j'adhère

**Votre section départementale de l'Isère** n'est pas seulement **un soutien juridique** (*paiement des frais d'avocat...*), elle est avant tout **une véritable famille sportive** rassemblant **tous les arbitres de football** en activité ou non.

Votre adhésion vous donne droit à des avantages incontournables.

### Pour adhérer :

Il suffit de remplir **la fiche adhésion UNAF ISERE** : située sur le site du District de l'Isère de Football : rubrique « Arbitrage » – onglet « Documents » - onglet « UNAF 38 » et la retourner à l'adresse suivante :

#### **UNAF ISERE**

District de l'Isère de Football  
2 bis rue Pierre de Coubertin  
38360 SASSENAGE

**Et, joindre un chèque, à l'ordre de l'UNAF ISERE, correspondant à votre catégorie :**

<b>Catégorie</b>	<b>Cotisation</b>
Très jeune arbitre (né(e) après le 01/01/2001)	Gratuit
Jeune arbitre (né(e) après le 01/01/1993)	25 Euros
Arbitre adulte	44 Euros
Honoraire ou sympathisant	30 Euros

*Un reçu de paiement peut vous être envoyé sur demande pour votre club.*

**UNAF**  
ISÈRE

## Conduite à tenir en cas d'agression :

En cas d'agressions (quel que soit la nature : menaces, coups...), après avoir respecté les formalités données par la CDA, prenez contact dès que possible avec votre président de CDA ou son président délégué, ainsi qu'avec l'un des co-présidents et le délégué juridique de la section départementale UNAF Isère.

Pour l'UNAF, cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné dès que possible, et surtout lors du dépôt de plainte ou toute autre démarche.

Prenez soin SVP de relever les coordonnées suivantes et de les laisser dans votre mallette d'arbitre :

- Co-Présidents de l'UNAF Isère :

**Mario MARTORANA** au 06-69-95-92-22

**Nicolas TAMBORINI** au 06-80-82-51-31

- Responsable Juridique :

**Mohamed BENATTOU** au 06-20-65-37-82

- **Ce slogan s'adresse :**

- aux présidents,
  - aux dirigeants de clubs,
    - aux joueurs,
      - et même aux spectateurs....

**Arbitre Agressé = Football en Danger**



- **Rappel :**

*La loi du 23 octobre 2006 (plus connue sous le nom de "loi LAMOUR") stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.*

**Rédacteur  
Mathieu FERNANDES**